

Les acteurs de la connaissance, de la conservation et de la gestion du patrimoine naturel de l'Isère

A qui s'adresser pour :

Obtenir une information générale concernant la conservation de la nature en Isère ?

Fiche A.3	DDAF
Fiche A.4	DIREN
Fiche C.2	Conseil général
Fiche D.9	Conservatoire d'espaces naturels (AVENIR)

Assister les communes pour monter un programme européen (LIFE-Nature, LEADER...) ?

Fiche A.3	DDAF
Fiche A.6	Préfecture

Assister les communes dans la connaissance du patrimoine naturel ?

Assistance financière pour la réalisation d'inventaires

Fiche C.2	Conseil général
Fiche C.1	Conseil régional Rhône-Alpes
Fiche A.1	Ministère de l'écologie et du développement durable
Fiche C.3	Communautés d'agglomérations

Assistance technique

Pour la connaissance générale du patrimoine naturel

Fiche D.1	FRAPNA (RPN FRAPNA Isère)
Fiche D.9	Conservatoire d'espaces naturels (AVENIR)
Fiche D.14	Association Nature Nord-Isère Lo Parvi

Pour la connaissance de la flore

Fiche B.5	Conservatoire Botanique National Alpin
Fiche D.3	Gentiana Société Botanique Dauphinoise D. Villars

Pour la connaissance de la faune des vertébrés et invertébrés

Fiche D.2	CORA (Oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens)
Fiche D.10	Fédérations des chasseurs (espèces chassables)
Fiche B.3	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Fiche D.11	Fédérations de pêche (Poissons)
Fiche B.5	Conseil Supérieur de la Pêche <i>Invertébrés</i>
Fiche D.4	Club entomologique Dauphinois-Rosalie (Insectes)
Fiche D.5	GRPLS (Libellules)
Fiche D.6	Flavia ade (Papillons)
Fiche D.8	Miramella (Criquets et sauterelles)

Assister les communes pour l'acquisition d'espaces naturels ?

Pour la mise en place d'une zone de préemption

Fiche C.2 Conseil général
Fiche E.1 SAFER

Pour le financement de l'acquisition

Fiche C.2 Conseil général
Fiche B.1 Agence de l'eau (zones humides remarquables)

Assister les communes dans la gestion des espaces naturels ?

Assistance financière

Fiche C.2 Conseil général
Fiche C.1 Conseil régional Rhône-Alpes
Fiche A.2 DIREN

Assistance technique

Fiche D.9 Conservatoire d'espaces naturels (AVENIR)
Fiche B.2 ONF (espaces forestiers)
Fiche D.10 Fédérations de chasse (espaces d'intérêt cynégétique)
Fiche D.11 Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques (espaces d'intérêt piscicole)

Assister les communes dans l'élaboration et la réalisation d'un programme pédagogique de découverte du patrimoine naturel ?

Fiche D.1 RENE FRAPNA Isère
Fiche D.22 CPIE vercors
Fiche D.23 Accompagnateurs en Montagne
Fiche D.24 Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre
Fiche B.2 ONF

NB : Pour les communes dont le territoire est situé tout ou partie dans un Parc national ou dans un Parc naturel régional, ces structures disposent de compétences transversales leur permettant de répondre à l'essentiel des questions concernant la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel.

Faire appliquer la loi ?

Dans le domaine de la police de la nature :

Fiche A.7	Gendarmerie
Fiche B.2	ONF
Fiche A.3	DDAF
Fiche B.3	ONCFS

Dans le domaine de la police de la chasse :

Fiche A.7	Gendarmerie
Fiche B.3	ONCFS
Fiche A.3	DDAF

Dans le domaine de la police de la pêche :

Fiche A.7	Gendarmerie
Fiche B.4	CSP
Fiche A.3	DDAF

Dans le domaine de la police de l'eau :

Fiche A.7	Gendarmerie
Fiche A.5	MISE
Fiche B.4	CSP
Fiche A.3	DDAF
Fiche A.4	DDE (sur les cours d'eau domaniaux navigables)

Mettre en œuvre une mesure réglementaire de protection de la nature ou en connaître les incidences ?

Fiche A.3	DDAF
Fiche A.2	DIREN
Fiche A.6	Préfecture